

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 23 (1961)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Le réquisitionnement des tracteurs et de remorques

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

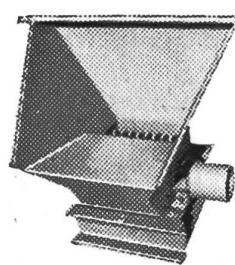
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Conducteurs de tracteurs,  
faites connaître assez tôt  
votre intention  
de changer de direction !*



Fabrique de Machines S.A.  
Hochdorf / LU

**Spécialisée depuis 50 ans dans les installations de purinage et d'arrosage. Honorée de médailles d'or et diplômes d'honneur**



**Pas d'obstruction,  
Rendement maximal.  
Grande solidité!**

**Pompes à piston à haute pression, avec ou sans graissage automatique, sous pression d'huile. Pour chaque exploitation le type qui convient.**

**Pompes centrifuges «CENTRAL» pour arroser ou remplir la caisse à purin.**

**Machine à liquéfier le fumier «BLITZ», énorme rendement et économie de temps (brevet dem.).**

**Brasseurs à purin avec engrenage spécial dans bain d'huile, s'adaptent à toutes les fosses.**

**Mixer à fumier, la combinaison pour hacher et liquéfier le fumier et brasser le purin.**

**Machine à couper le bois MFH (breveté), coupe des branches jusqu'à 15 cm. Ø à des longueurs réglables de 12 à 30 cm. Grande économie de travail et de frais.**

**Excellent références.  
Représentation et service:**

**Walter Baur, machines agricoles, Lausanne  
Rue de la borde 1 - Téléphone (021) 22 31 02**

**COUPON**

Veuillez m'envoyer offres, prospectus et références, pour:

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tél. (0.....) \_\_\_\_\_

## **Le réquisitionnement de tracteurs et de remorques**

Le service de la motorisation de l'armée communique:

Comme par le passé, notre armée a besoin de tracteurs en cas de mobilisation de guerre et se les procure par la voie de la réquisition. Comparativement à leur effectif dans le pays, le pourcentage des tracteurs soumis à la réquisition militaire est actuellement de 9,2 %, ce qui peut être considéré comme absolument supportable pour l'agriculture.

Cependant, il n'y a pas que des tracteurs à réquisitionner, mais également un certain nombre de remorques agricoles appropriées. Or, comme ces remorques ne sont pas obligatoirement annoncées et enregistrées dans un service de contrôle quelconque, leur recensement rencontre des difficultés. Cette lacune ne peut être surmontée qu'avec le soutien des propriétaires de tracteurs.

Afin de pouvoir libérer les tracteurs soumis à la réquisition militaire depuis des années et, en outre, couvrir les besoins en remorques, d'autres tracteurs de construction plus récente seront réquisitionnés militairement au début de 1961. Les détenteurs des véhicules touchés par cette mesure recevront à cet effet un «Ordre de fourniture pour véhicules à moteur» et voudront bien observer les prescriptions qui y sont contenues.

Pour recenser les remorques et enregistrer celles qui sont propres aux besoins de l'armée, une inspection à domicile des tracteurs soumis à la réquisition militaire est prévue de janvier à avril 1961. Les experts techniques, chargés dans ce but par le service de la motorisation de l'armée, se présenteront chez les détenteurs sans avis préalable. Ceux-ci sont priés de seconder les organes de contrôle dans leur tâche.

Les motifs se rapportant à l'économie de guerre ne sont pas suffisants pour faire libérer un tracteur de la réquisition militaire, sauf si, en remplacement, les autorités communales en présentent un autre équivalent, avec remorque.